**Direction des Achats**

**Cadre de mémoire technique**

**GROUPEMENT HOSPITALIER NORD - Hôpital de la Croix Rousse – Bâtiment R**

**Opération n° 910595 – Crédit Ad’Ap 2025 (création d’un ascenseur extérieur)**

**Lot unique : ascenseur**

*Préambule :*

*Les prestataires doivent indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'elles comptent adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges*

***Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document.***

*Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.*

*Si l’entrepreneur le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.*

*Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

*Les dispositions proposées par le candidat et figurant au présent mémoire technique seront rendues contractuelles pour celles qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges.*

***Le cadre de mémoire technique ne devra pas excéder 10 pages (hors annexes).***

**Nom de l’entreprise candidate :**

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise) :**

**…………………………………………………………………………………………… ..........…………………………………………………………**

*En explicitant notamment les éléments suivants pour chacune des prestations à réaliser :*

**ITEM 1 - Organisation, moyens humains et matériels affectés au chantier : 8% (sur 40%)**

Organisation du chantier, moyens humains affectés au chantier (conducteur de travaux pressenti + suppléant, chef de chantier, compagnons, bureaux d’études, sous-traitance…), matériels affectés au chantier, capacité à utiliser AUTOCAD.

Un organigramme fonctionnel de l’équipe affectée à l’opération, avec les coordonnées de chacun, ainsi que les C.V. et expériences des intervenants principaux (chef de chantier, responsable B.E....) seront fournis en annexe du présent document.

**ITEM 2 : Organisation du chantier : 8 % (sur 40%)**

Organisation retenue pour l’installation de chantier, le cheminement des compagnons, l’approvisionnement des matériels / matériaux, les livraisons, les stockages, les moyens de levage, l’évacuation des déchets, le respect de la notice d’organisation de chantier.

**ITEM 3 : Capacité a maintenir l’activité hospitaliere en minimisant les perturbations: 8% (sur 40%)**

Capacité à maintenir l’activité hospitalière en limitant les nuisances (bruit, risque aspergillaire, coupures de fluides, planification des tâches sensibles, optimisation des délais, maintien de la fluidité de la circulation des véhicules…).

**ITEM 4 : qualite des materiaux, matériels et des fournitures proposées 16% (sur 40%)**

Compléter le document « qualité des matériels – matériaux ».

**Pièces jointes**

* **Liste des matériels**
* **Fiches Techniques**
* **Organigrammes**
* **CV des intervenants**
* **…………………………….**